

Formation « Tuteurs de Proximité – Les bases »

Présentation de la formation

Les formations en alternance nécessitent de la part des tuteurs une approche et un suivi pédagogiques spécifiques des stagiaires qu'ils accueillent sur leur terrain professionnel.

C'est pourquoi, la formation « Tuteurs de Proximité – Les bases » est centrée sur l'opérationnel et vise l'acquisition des savoirs théoriques, techniques et comportementaux nécessaires à la conception, l'organisation, l'évaluation et la supervision du développement des compétences et du parcours de professionnalisation des stagiaires qu'ils accompagnent.

Objectifs de la formation

- Organiser l'accueil et le parcours de l'apprenant au sein de l'établissement, incluant l'ensemble des professionnels de son équipe,
- Co-construire avec l'apprenant ses savoirs, en tenant compte de ses besoins, de ses attentes et de ses acquis,
- Concevoir et conduire les séquences d'apprentissage de l'apprenant, dans l'environnement professionnel, en tenant compte de son parcours d'apprentissage en centre de formation,
- Superviser le parcours de formation de l'apprenant.

Public visé et modalités de dispenses

La formation est ouverte à tout salarié de la Branche professionnelle Sanitaire, sociale et Médico-sociale privée à but non lucratif, souhaitant se former aux fonctions tutorales et amené à encadrer dans le cadre de leur formation pratique :

- des stagiaires en formation en voie directe,
- des bénéficiaires de contrat d'apprentissage,
- des bénéficiaires de contrats de professionnalisation,
- des personnes en insertion dans l'emploi.

La formation « Tuteurs de Proximité – Les bases » est obligatoire pour les tuteurs et les maîtres d'apprentissage, chargés de l'encadrement d'apprenants bénéficiant d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

Sont cependant dispensés de cette obligation, les tuteurs d'un salarié en contrat de professionnalisation et les maîtres d'apprentissage, titulaires des diplômes et titres suivants :

- CAFDES, DEIS, DEI, DSTS, CAFERUIS, DEMF, DCS
- Ayant suivi les formations suivantes : Formateur de terrain, Tuteur Référent de la Branche avant 2011, Maître d'apprentissage de la Branche avant 2013.

Prérequis

- Tout salarié de la Branche, diplômé de son secteur professionnel, disposant d'au moins un an d'activité professionnelle sur ses fonctions.
- Avoir déjà assuré des fonctions tutorales ou assurer des fonctions tutorales au moment de l'entrée en formation

Déroulement, lieu de la formation et moyens mis à disposition

La formation « Tuteurs de Proximité – Les bases » est programmée en 2 séquences de 2 journées consécutives et 2 séquences d'1 journée non-consécutives.

Elle comprend 40 heures de formation organisée en 6 journées de formation, comme suit :

- 5 journées de 7 heures de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00,
- 1 journée de 5 heures de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

La formation aura lieu dans les locaux de l'epss de Paris, au 139 boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

Les participants à la formation auront accès à une salle de formation, une salle équipée de postes informatiques, une salle de restauration.

La formation est animée par des formateurs expérimentés dans la pédagogie de l'Alternance, l'analyse de l'activité en situation de travail, l'entretien d'explicitation.

Modalité d'évaluation des acquis :

- La présence et la participation des candidats, à au moins 36 heures de formation,
- Elaboration d'un dossier écrit, portant sur leurs pratiques professionnelles de tutorat, à remettre au référent pédagogique de l'action, le dernier jour de la formation.

Modalités d'adaptation de la formation aux attentes des stagiaires

Un questionnaire individuel de recueils des besoins et des attentes est envoyé à chaque participant dès son inscription, à retourner renseigné à l'epss, avant le démarrage de la formation.

Les questionnaires individuels sont ensuite transmis à l'équipe pédagogique, en amont du démarrage de la formation, afin que soient pris en compte les besoins et les attentes des participants au cours de la formation.

Modalités pédagogiques

Les séances alterneront des temps d'apports théoriques sur les concepts clés de la formation en alternance, avec des temps de mise en pratique et d'études de cas, extraites de la pratique du tutorat. Ces modalités pédagogiques permettront aux participants d'élaborer leur dossier d'évaluation de leurs acquis tout au long de la formation, en bénéficiant de conseils individualisés des intervenants.

Contenus de la formation

Journée 1

Matin

- ✓ Présentation de la formation : buts et objectifs, organisation et planification
- ✓ Modalité de validation du module :
 - Commande de l'écrit de validation
 - Assiduité obligatoire à toutes les séances de formation

Objectif :

- Identifier les fonctions tutorales du tuteur de proximité

Contenus :

- ✓ Recueil et analyse des représentations des participants des fonctions tutorales : à partir des questionnaires préalables de recueil des besoins personnalisés des participants et du référentiel des fonctions et des compétences du tuteur de proximité
- ✓ Les trois fonctions tutorales :
 - Organisation du parcours,
 - Co-construction des savoirs,
 - Supervision du parcours,
- ✓ Articulation avec les fonctions occupées et les expériences réelles des participants,
 - Définition et appropriation des activités tutorales
- ✓ Les différents statuts des apprenants et leurs impacts sur l'organisation des formations suivies : statut étudiant ou salarié de l'institution
- ✓ L'alternance intégrative et les modalités pédagogiques associées : Rôles et fonctions des parties prenantes :
 - L'organisme de formation
 - Le Site Qualifiant et l'équipe
 - Le tuteur

Après-midi :

Objectif :

- Identifier le système actuel des formations professionnalisante

Contenus :

- ✓ Approche systémique de la situation de formation tutorale :
 - Cadre réglementaire et technique des formations à visée « professionnalisante » dans un contexte des réformes
 - L'environnement professionnel
 - Les apprenants : profils et besoins en formation
- ✓ La notion de référentiel :
 - Référentiel Métier/Activités/Compétences
- ✓ La notion de compétences
- ✓ La notion d'activité de travail
- ✓ La notion de validation des acquis

Journée 2

Objectifs de la journée :

- Identifier les modalités pédagogiques spécifiques à l'alternance
- Identifier les différents mécanismes d'apprentissage

Contenus :

- ✓ Apports théoriques et pratiques sur la Pédagogie :
 - Définition de la pédagogie et de ses modèles dans le cadre de l'alternance
 - La dynamique pédagogique
 - La relation pédagogique spécifique au tuteur
 - La résistance pédagogique
- ✓ Apports théoriques et pratiques sur les mécanismes d'apprentissage :
 - Les différents types d'apprentissage
 - La dynamique et les mécanismes d'apprentissage
 - Les résistances à l'apprentissage
 - Le rôle du tuteur : « déclencheur » de l'apprentissage des apprenants

Journée 3

Matin

Objectif :

- Construire un parcours d'apprentissage, incluant les modalités pédagogiques adaptées aux stratégies d'apprentissage du stagiaire accompagné

Contenus :

- ✓ Construction du parcours d'apprentissage :
 - Définition des phases principales du parcours selon sa durée, ses objectifs, les besoins et les attentes de l'apprenant
 - Planification des phases du parcours
- ✓ Construction d'une séquence d'apprentissage d'une activité professionnelle :
 - Définition du scénario pédagogique
 - Définition de la compétence à acquérir et de l'activité à faire apprendre
 - Définition des objectifs d'apprentissage et des objectifs opérationnels
 - Définition des modalités d'évaluation et de validation
 - Définition des modalités et supports pédagogiques de l'apprentissage
 - Planification : des séances d'apprentissage, des temps d'évaluation, de régulation et de validation des acquis
- ✓ Travaux individuels de mise en pratique en lien avec l'exercice de ses fonctions tutorales

Après-midi

Objectifs :

- Identifier les concepts de l'Ergologie et de l'explicitation
- Mener un entretien de suivi

Contenus :

- ✓ Les différents entretiens types d'entretien de suivi : pré-acquis, régulation, évaluation et bilan de fin de formation pratique
- ✓ Mettre au travail une posture d'accompagnement
- ✓ Définition et distinction :
 - Ergologie
 - Explicitation
 - Méthode et technique de l'entretien de suivi : savoir écouter, repérer et catégoriser les types d'informations exprimées dans un propos
- ✓ Les outils et les modalités de suivi des entretiens : garder trace des entretiens de suivi

Journée 4

Objectifs de la journée :

- Mener un entretien de suivi
- Utiliser la technique de l'explicitation

Contenus :

- ✓ Expérimentation de l'entretien d'explicitation par les tuteurs
- ✓ Construction d'une grille d'entretien spécifique à l'apprenant tuteur
- ✓ Conditions de mise en œuvre l'expérimentation
- ✓ Analyse réflexive de la posture d'accompagnement
- ✓ Développement de compétences professionnelles : savoir questionner, relancer et questionner sans induire

Journée 5

Matin

Objectifs de la séance:

- Identifier les principes et modalités d'évaluation dans le cadre de l'alternance
- Définir des modalités d'évaluation articulées aux phases de formation pratique
- Mettre en œuvre des techniques d'évaluation formative et somative

Contenus :

- ✓ Les questionnements préalables à toute démarche d'évaluation :
 - Pourquoi évalue-t-on ? (le sens)
 - Qu'est-ce qu'on évalue ?
 - A partir de quoi évalue-t-on ?
 - Comment évalue-t-on ? (l'opérationnalité)
 - Qui évalue ?
 - Quand évalue-t-on ?
 - Pour qui évalue-t-on ?
- ✓ Les différents types d'évaluation et leurs spécificités : initiale, formative, somative
 - L'évaluation : entre spontanéité et taxonomie
 - L'évaluation : entre contrôle et accompagnement
- ✓ La méthode d'évaluation
 - La définition d'une démarche adaptée selon les apprentissages visés : les modalités de l'évaluation
 - La définition des objectifs, critères et indicateurs d'évaluation
 - Les outils de l'évaluation : mesure des écarts et formalisation des acquis et des nouveaux objectifs d'apprentissage
- ✓ Travaux d'application : définition de l'évaluation d'une séance d'apprentissage

Après-midi

Objectif de la séance :

- Construire les outils d'accompagnement
- ✓ Présentation des outils d'accompagnement du tuteur : livret d'accueil, projet de stage, rétro planning du parcours, journal de bord réflexif
- ✓ Travaux de groupes : adaptation des outils d'accompagnement à l'environnement professionnel des participants
- ✓ Finalisation des travaux individuels à réaliser, en vue de l'évaluation des acquis

Journée 6

Matin

Objectif :

- Mener un Entretien

- ✓ Exposés et analyse par les participants de leur expérimentation de conduite d'entretien d'explicitation
- ✓ Analyse réflexive de pratiques professionnelles
- ✓ Développement de la posture réflexive d'accompagnement
- ✓ Approfondissement méthodologique de l'explicitation

Après-midi

- ✓ Définition d'objectifs de progression personnalisés
- ✓ Bilan et évaluation de la session